



**HAL**  
open science

# Les objets implicites définis : une complexité sémantique induite lexicalement, syntaxiquement ou pragmatiquement ?

Anouch Bourmayan

► **To cite this version:**

Anouch Bourmayan. Les objets implicites définis : une complexité sémantique induite lexicalement, syntaxiquement ou pragmatiquement ?. Olga Galatanu; Ana-Maria Cozma; Abdelhadi Bellachhab. Représentations du sens linguistique : les interfaces de la complexité, Peter Lang, pp.191-204, 2016, GRAMM-R, 9782875743466. hal-02913548

**HAL Id: hal-02913548**

<https://hal.sorbonne-universite.fr/hal-02913548v1>

Submitted on 10 Aug 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Les objets implicites définis : une complexité sémantique induite lexicalement, syntaxiquement ou pragmatiquement ?

ANOUCHE BOURMAYAN

## 1. Introduction

Les objets implicites définis (ou OIDs) sont des constituants sémantiques qui n'apparaissent pas dans la forme de surface de l'énoncé mais sont néanmoins présents dans l'interprétation de la phrase. Ils correspondent sur un plan sémantique à des arguments objet de valeur définie, et peuvent donc être rendus explicites par des compléments d'objets directs définis. Imaginons par exemple que Marie, essayant une robe dans un magasin, déclare :

(1) Je prends !

Dans le contexte de l'essayage de la robe, (1) signifie que Marie prend non pas seulement *quelque chose*, non pas même seulement *une robe*, mais *la robe précise qu'elle est en train d'essayer*. L'énoncé met donc en jeu un constituant sémantique qui est implicite, en ce sens qu'il n'apparaît pas dans la forme de surface de la phrase, mais qui est cependant essentiel à la compréhension du contenu communiqué. Et ce constituant étant paraphrasable par un complément d'objet direct défini, l'on peut dire que (1) met en jeu un OID.

Le paradoxe des OIDs est le suivant : tandis que la forme de surface de la phrase met en jeu un verbe sans complément d'objet direct, à un niveau interprétatif l'énoncé met en jeu un verbe *et son argument objet*. Comment rendre compte de cet écart entre simplicité de surface et complexité interprétative ? À quel niveau linguistique les OIDs apparaissent-ils ? Après avoir distingué dans la seconde section les OIDs pronominalisables et les OIDs non pronominalisables, j'examine successivement trois hypothèses pour rendre compte de leur apparition. Dans la section trois, j'envisage l'hypothèse d'une réalité lexicale des OIDs, avant de conclure à la non-validité de cette thèse, tant pour les

OIDs pronominalisables que pour les OIDs non pronominalisables. Dans la section quatre, j'examine l'hypothèse d'une réalité syntaxique des OIDs : je montre que cette hypothèse est plausible, mais uniquement pour les OIDs non pronominalisables. Dans la section cinq, je considère une analyse pragmatique concurrente, de nature situationnelle, et je montre que cette hypothèse explicative est tout aussi plausible que l'analyse syntaxique. La section six est alors dédiée à l'examen respectif de ces deux dernières analyses : me fondant sur deux arguments tenant respectivement à des questions de cohérence et d'économie, je conclus que l'approche pragmatique est préférable à l'approche syntaxique.

## **2. OIDs pronominalisables vs OIDs non pronominalisables**

Se fondant sur différents corpus écrits et oraux, Lambrecht et Lemoine (2005) répertorient deux types d'OIDs qui se distinguent par leur capacité à être pronominalisés. En effet, certains OIDs peuvent être paraphrasés aussi bien par des descriptions définies que par des pronoms, comme il apparaît en (2-4) :

- (2) a. Une fille regardant un cadeau enveloppé présenté à sa mère :  
Ouvre \_ ! (corpus Lambrecht)  
b. Avant, j'avais mon dossier à Jester, mais j'ai enlevé \_ . (corpus Lemoine)
- (3) a. Une fille regardant un cadeau enveloppé présenté à sa mère : Ouvre-  
*le* !  
b. Avant, j'avais mon dossier à Jester, mais je *l'*ai enlevé.
- (4) a. Une fille regardant un cadeau enveloppé présenté à sa mère : Ouvre  
*le cadeau* !  
b. Avant, j'avais mon dossier à Jester, mais j'ai enlevé *le dossier*.

Au contraire, d'autres, comme les OIDs en (5), ne peuvent être paraphrasés que par une description définie, et non par un pronom :

- (5) a. (Entendant la sonnette) Va ouvrir \_ !  
b. À quelle heure vous fermez \_ ?  
c. Ils ont gagné \_ .
- (6) a. (Entendant la sonnette) # Va *l'*ouvrir !  
b. # À quelle heure vous *le* fermez ?  
c. # Ils *l'*ont gagné.
- (7) a. (Entendant la sonnette) Va ouvrir *la porte* !  
b. À quelle heure vous fermez *le magasin* ?  
c. Ils ont gagné *le match*.

D'après Lambrecht et Lemoine, cette différence est le reflet de mécanismes d'apparition distincts. Selon eux, les OIDs pronominalisables sont des OIDs

*topicaux* : ils correspondent à une entité déjà activée discursivement et plus précisément à un topique discursif, c'est-à-dire à une *entité à propos de laquelle* est exprimé le contenu de l'énoncé. Au contraire, les OIDs non pronominalisables sont des OIDs *induits par un frame sémantique* : ils correspondent à des entités qui n'ont pas été activées discursivement, et qui émergent grâce au *frame sémantique* du verbe, une notion que Lambrecht et Lemoine empruntent à Fillmore (voir notamment Fillmore 1982). Un *frame sémantique*, tel que défini par Fillmore (1982 : 111), est une « scène », un « script » ou encore un « scénario » mettant en jeu différents participants présentant chacun un rôle spécifique. Et l'on ne peut comprendre un verbe que si l'on connaît le *frame sémantique* qui lui est attaché. Par exemple, connaître le sens d'un verbe comme *acheter*, c'est savoir notamment qu'il met en jeu un Acheteur, un Vendeur, des Biens et de l'Argent. Ainsi, selon Lambrecht and Lemoine, si dans une situation de discours donnée un verbe évoque un *frame* qui rend accessible un argument objet défini, ce dernier peut rester implicite.

Mais les OIDs pronominalisables et les OIDs non pronominalisables se distinguent par d'autres traits, que Lambrecht et Lemoine ne relèvent pas. Tout d'abord, les OIDs pronominalisables se caractérisent par leur capacité à être topicalisés, c'est-à-dire qu'ils peuvent être rendus explicites et placés en position de topique discursif, à l'orée de la proposition. Ainsi, les exemples (1), (2a) et (2b) peuvent aisément être transformés en (8a), (8b) et (8c) :

- (8) a. *La robe*, je prends !  
b. Une fille regardant un cadeau enveloppé présenté à sa mère : *Le cadeau*, ouvre !  
c. *Le dossier*, j'ai enlevé.

Au contraire, la topicalisation des OIDs non pronominalisables est très peu naturelle, comme le montre la difficulté à transformer (5a-c) en (9a-c) :

- (9) a. (Entendant la sonnette) # *La porte*, va ouvrir !  
b. # *Le magasin*, à quelle heure vous fermez ?  
c. # *Le match*, ils ont gagné.

D'autre part, lorsqu'ils sont compléments d'un verbe infinitif enchâssé dans une structure causative en *faire*, les OIDs pronominalisables et les OIDs non pronominalisables entraînent une représentation différente de l'entité sur laquelle est exercée la force causatrice, c'est-à-dire du sujet du verbe infinitif. Lorsque le verbe reçoit un OID pronominalisable, le sujet sémantique du verbe infinitif est au Datif. De fait, si l'on insère par exemple nos OIDs pronominalisables de (1), (2a) et (2b) dans une structure causative comme en (10), il apparaît nécessaire d'exprimer le sujet du verbe

infinitif au Datif, c'est-à-dire sous la forme *lui*, plutôt qu'à l'Accusatif, sous la forme *le/l'* :

- (10) a. On *lui* a fait prendre \_ .  
b. On *lui* a fait enlever \_ .  
c. Elle *lui* a fait ouvrir \_ !

Au contraire, les OIDs non pronominalisables examinés en (5), une fois insérés dans une structure causative comme en (11), contraignent le sujet sémantique du verbe infinitif à être exprimé à l'Accusatif par le pronom *le/l'* :

- (11) a. Il *l'*a fait ouvrir \_ .  
b. Il *l'*a fait fermer \_ .  
c. Ils *les* ont fait gagner \_ .

À partir de ce tableau plus complet des caractéristiques respectives des OIDs pronominalisables et des OIDs non pronominalisables, comment rendre compte de leur apparition ? Comment rendre compte de la complexité sémantique qu'ils induisent, complexité qui contraste avec la simplicité de surface de la phrase elle-même, ne contenant qu'un verbe seul sans complément d'objet direct exprimé ?

### 3. Une première hypothèse : les OIDs sont déterminés lexicalement

Une première possibilité pour expliquer l'apparition des OIDs serait de supposer que ces constituants sémantiques sont encodés dans l'entrée lexicale du verbe. Le verbe serait syntaxiquement intransitif, au sens où il ne recevrait pas de complément d'objet direct. Mais sa signification lexicale inclurait un argument objet, d'où ce décalage entre simplicité syntaxique et complexité sémantique. Cette hypothèse est-elle vraisemblable ?

Concernant les OIDs pronominalisables, cette hypothèse apparaît peu convaincante. En effet, pour rendre compte de l'exemple (1), il faudrait accepter qu'un verbe comme *prendre* présente un sens spécifique correspondant à « prendre la robe », encodé parmi d'autres sens possibles dans son entrée lexicale. De même, il faudrait admettre que l'un des sens lexicaux du verbe *ouvrir* est « ouvrir le cadeau » et que l'une des significations de *enlever* est « enlever mon dossier à Jester » pour rendre compte de (2a) et (2b). Or ces différents sens sont bien trop spécialisés pour qu'il soit raisonnable de supposer qu'ils sont lexicalisés. En outre, il apparaît que ces différents verbes peuvent recevoir un nombre infini d'OIDs pronominalisables, pourvu que l'on construise le contexte adéquat. Dès lors, l'hypothèse d'un encodage lexical des OIDs pronominalisables doit être repoussée, car elle

reviendrait à supposer que l'entrée lexicale d'un verbe donné encode un nombre infini de significations qui seraient toutes apprises et stockées dans notre mémoire lexicale, hypothèse qui va contre toute plausibilité psychologique.

L'analyse lexicale serait-elle cependant plus convaincante pour les OIDs non pronominalisables ? La réponse semble à première vue positive. En effet, si l'on réexamine nos exemples en (5), il ne semble pas absurde de supposer que l'un des sens d'*ouvrir* est « ouvrir la porte », l'un des sens de *fermer* « fermer le magasin », et l'un des sens de *gagner* « gagner le match », car ces verbes sont fréquemment utilisés dans ces différents sens. On pourrait ainsi faire l'hypothèse que ces significations sont progressivement devenues conventionnelles et sont désormais stockées dans l'entrée lexicale du verbe correspondant. Mais cette hypothèse ne résiste pas à un examen plus approfondi. En effet, *fermer* est par exemple fréquemment utilisé dans le sens de « fermer le magasin », mais il peut être également utilisé dans le sens de « fermer le cabinet médical ». Faut-il supposer deux valeurs lexicales différentes pour le verbe, qui seraient certes sémantiquement liées l'une à l'autre mais seraient néanmoins distinctes ? Cette option apparaît d'autant moins satisfaisante que « fermer le cabinet médical » est une utilisation peu fréquente du verbe, qui a donc peu de chance de s'être stabilisée. On pourrait alors faire l'hypothèse que ces deux sens sont subsumés sous une signification unique, elle-même lexicalisée, telle que « fermer l'espace commercial ». L'identité précise de l'espace commercial serait ensuite déterminée en fonction du contexte. Mais dans ce cas, que dire de l'utilisation de *fermer* dans le sens de « fermer l'usine », une utilisation qui n'est certes pas la plus fréquente mais qui est néanmoins possible ? Faut-il supposer un second sens spécialisé « fermer l'usine » qui serait encodé dans l'entrée lexicale du verbe à côté de « fermer l'espace commercial » ? À nouveau, cette hypothèse apparaît peu satisfaisante, car trop *ad hoc* : *fermer* n'est pas employé suffisamment souvent dans le sens de « fermer l'usine » pour que ce sens se soit vraisemblablement lexicalisé, et il serait en outre surprenant que le verbe présente à la fois un sens lexicalisé spécialisé relativement englobant tel que « fermer l'espace commercial », permettant de rendre compte de l'apparition d'un grand nombre d'OIDs non pronominalisables, et un autre sens lexicalisé bien plus spécialisé permettant uniquement de rendre compte des OIDs non pronominalisables correspondant à une usine. Comme pour les OIDs pronominalisables, l'hypothèse d'une réalité lexicale des OIDs non pronominalisables se révèle donc difficile à implémenter de manière plausible. Qu'en est-il de l'hypothèse syntaxique ?

#### 4. Une seconde hypothèse : les OIDs sont réalisés syntaxiquement

Selon une seconde hypothèse, défendue notamment par Noailly (1997), les OIDs seraient de véritables constituants syntaxiques correspondant à des compléments d'objet directs traditionnels, mais dont la seule spécificité serait de n'être pas réalisés phonologiquement. La complexité sémantique induite par les OIDs serait donc le reflet d'une complexité syntaxique, sinon de surface, du moins dans la structure syntaxique profonde de l'énoncé.

Cette hypothèse peut de prime abord apparaître séduisante pour rendre compte de la différence entre OIDs pronominalisables et OIDs non pronominalisables. De fait, nous avons vu qu'une différence importante entre les deux types d'OIDs tient au fait que seuls les OIDs pronominalisables sont topicalisables. Or une explication plausible de ce contraste serait de dire que les OIDs pronominalisables sont réalisés syntaxiquement, et plus précisément sous la forme de pronoms, tandis que les OIDs non pronominalisables n'ont pas de réalité syntaxique. En effet, lorsque l'argument objet est exprimé de manière explicite sous la forme d'un pronom, adjoindre à la proposition un constituant topicalisé référant à la même entité ne pose aucune difficulté, comme en témoignent les énoncés en (12) :

- (12) a. *La robe*, je *la* prends !
- b. Une fille regardant un cadeau enveloppé présenté à sa mère : *Le cadeau*, ouvre-*le* !
- c. *Le dossier*, je *l'*ai enlevé.

Dès lors, si l'on suppose que les OIDs pronominalisables correspondent à de véritables compléments d'objet directs dont la seule particularité est d'être phonologiquement nuls, il n'est pas surprenant que l'on puisse ajouter sans difficulté à une phrase comprenant un OID pronominalisable un constituant topicalisé ayant pour référence l'entité à laquelle correspond l'OID.

Cette hypothèse semble en outre concorder avec l'analyse proposée par Abeillé *et al.* (2008) pour les énoncés comprenant à la fois un OID et un topique référant à la même entité, tels que :

- (13) Le chocolat, elle a dit qu'elle adorait \_.
- (14) Le chocolat, je ne connais personne qui n'aime pas \_.
- (15) Les F3, il faut être fou pour supporter \_.

Selon Abeillé *et al.*, dans de telles structures, l'OID est phonologiquement silencieux mais est néanmoins réalisé syntaxiquement sous forme de pronom résomptif. Ainsi, même si Abeillé *et al.* n'indiquent pas explicitement comment ils rendraient

compte de ces mêmes OIDs si le topique n'était pas exprimé, l'hypothèse la plus cohérente avec leur analyse est de supposer que ces OIDs demeurent des pronoms résomptifs silencieux, qu'un constituant topicalisé coréférent à l'OID soit présent ou non en tête de la proposition. Et si l'on suppose à l'inverse que les OIDs non pronominalisables ne sont pas réalisés syntaxiquement et ne peuvent donc être des pronoms définis, toute garantie de pouvoir ajouter un constituant topicalisé coréférent à l'OID disparaît. Cette hypothèse est donc également en parfaite cohérence avec le fait que les OIDs non pronominalisables ne sont pas topicalisables.

Nous avons vu également que les OIDs pronominalisables et les OIDs non pronominalisables diffèrent par la nature des contraintes qu'ils imposent au sujet dans la structure causative en *faire* : lorsque le verbe infinitif prend un OID pronominalisable, le sujet du verbe doit être exprimé au Datif, tandis qu'il doit être à l'Accusatif lorsque le verbe prend un OID non pronominalisable. Or cette seconde caractéristique semble confirmer la pertinence de l'hypothèse d'une réalisation syntaxique des OIDs pronominalisables et d'une absence de réalisation syntaxique des OIDs non pronominalisables. En effet, lorsque dans la structure causative en *faire*, le verbe à l'infinitif est suivi d'un complément d'objet direct explicite, le sujet du verbe est exprimé au Datif, comme en (16) :

(16) Pierre a fait boire de la soupe *aux enfants* / \**les enfants*.

Au contraire, si l'on considère le verbe *dormir*, dont on peut être sûr qu'il n'admet pas de complément d'objet direct, ni en surface ni à un quelconque autre niveau syntaxique, son sujet doit nécessairement être exprimé à l'Accusatif et non au Datif :

(17) Pierre a fait dormir *les enfants* / \**aux enfants*.

Le test de la structure causative en *faire* est ainsi traditionnellement utilisé pour déterminer si un verbe est syntaxiquement transitif ou intransitif, c'est-à-dire s'il comprend ou non un complément d'objet direct syntaxique, l'hypothèse sous-jacente étant que si le sujet est au Datif, le verbe reçoit un complément d'objet direct, tandis que si le sujet est à l'Accusatif, le verbe est syntaxiquement intransitif et ne prend pas de complément d'objet direct. Or Abeillé *et al.* (2008) remarquent avec l'exemple (18) reprenant l'OID de (17) que les OIDs apparaissant avec un topique coréférent requièrent un sujet au Datif dans la construction causative en *faire*. Ils en concluent que ces OIDs sont nécessairement réalisés syntaxiquement :

(18) Les F3, rien ne pourra *leur* faire aimer / \**les* faire aimer.

Si l'on suit cet usage traditionnel du test, il faut alors conclure que les OIDs pronominalisables sont syntaxiquement réalisés comme de véritables compléments d'objets directs, puisqu'ils forcent le sujet à être exprimé au Datif lorsqu'ils apparaissent dans la structure causative en *faire*, tandis que les OIDs non pronominalisables n'ont pas de réalité syntaxique puisqu'ils requièrent un sujet à l'Accusatif. Mais cette analyse syntaxique des OIDs pronominalisables est-elle la plus satisfaisante ?

## 5. Une troisième hypothèse : les OIDs sont réalisés pragmatiquement

Comme le montrent les exemples précédents, l'entité à laquelle correspond un OID pronominalisable doit avoir été introduite au préalable, soit par l'intermédiaire d'une expression linguistique la désignant explicitement, soit en figurant ouvertement dans le contexte extra-linguistique. Or une autre manière de formuler cette idée est de dire qu'un OID pronominalisable correspond à une entité qui est présente *dans la situation topique*, c'est-à-dire dans la situation dont on parle, et par rapport à laquelle le verbe est évalué. Cette description s'inscrit dans le cadre d'analyse de la *théorie des situations*, théorie qui permet de distinguer différents niveaux de contenu et différents phénomènes d'intrusion pragmatique au sein des énoncés (voir en particulier Recanati, 2004, chapitre 8, pour une exposition claire et une défense convaincante de ce cadre d'analyse). Au premier niveau, un énoncé met en jeu un matériau linguistique qui peut éventuellement être incomplet, au sens où il requiert de consulter certains paramètres contextuels : ainsi, un terme indexical comme le pronom *je* nécessite de considérer qui est le locuteur pour que sa référence soit fixée. La saturation des termes indexicaux permet ensuite de fixer un nouveau contenu linguistique plus riche et plus complet, que Recanati appelle *le lektion*. Enfin, le lektion lui-même peut et doit être évalué par rapport à la situation dite *topique*, c'est-à-dire par rapport à la situation dont on parle, dont il est question, pour que soit recouvré le contenu complet de l'énoncé, contenu que Recanati désigne par l'expression de *proposition austinienne*. La situation topique peut définir plusieurs circonstances d'évaluation, parmi lesquelles le moment, le lieu, ou même éventuellement différents participants. Pour illustrer le rôle de la situation d'évaluation, Recanati propose l'exemple suivant. Imaginons que mon mécanicien me dise à propos de ma voiture :

- (19) Le carburateur est en bon état mais il y a un problème avec les roues avant.

Le matériau linguistique de cet énoncé met en jeu deux descriptions définies, *le carburateur* et *les roues avant*. Mais contrairement aux véritables indexicaux, les expressions définies ne requièrent pas linguistiquement de consulter tel ou tel trait du contexte ; le lekton de cet énoncé, c'est-à-dire le contenu linguistique tel qu'il apparaît avant évaluation par rapport à une situation donnée, ne permet donc pas de connaître la référence exacte de ces descriptions définies. Ce n'est que lorsque le lekton est évalué par rapport à la situation topique, par rapport à *ce dont le mécanicien parle*, c'est-à-dire en l'occurrence ma voiture, que la référence de ces descriptions définies peut être connue. La situation d'évaluation est donc essentielle pour déterminer le contenu complet de l'énoncé c'est-à-dire la proposition austinienne.

L'hypothèse que je défends ici est que les OIDs pronominalisables ne font pas partie du lekton mais apparaissent seulement au niveau de la proposition austinienne, lorsque le lekton a été apparié à une situation spécifique, précisément parce que cette situation d'évaluation met en jeu l'entité correspondant à l'OID. Reprenons l'exemple (1). Dans le cadre de l'analyse esquissée plus haut, nous dirons que le lekton contient uniquement le verbe *prendre*, sans complément d'objet direct, mais qu'il est lui-même énoncé *à propos* de la robe essayée par la locutrice, c'est-à-dire qu'il doit être évalué par rapport à une situation topique dont l'un des paramètres essentiels est la robe. Le contenu complet de l'énoncé ou proposition austinienne est alors paraphrasable par « je prends cette robe ! » : la proposition austinienne comprend non plus seulement l'activité de prendre, comme c'était le cas dans le lekton, mais également l'entité correspondant à l'argument objet du verbe, à savoir la robe, entité qui lui a été fournie par la situation d'évaluation.

À l'inverse, je défends l'idée que les OIDs non pronominalisables correspondent à des entités qui ne sont pas des topiques discursifs et n'appartiennent donc pas à la situation d'évaluation. Ceux-ci figurent dans une situation qui n'est pas la situation topique mais une situation *rendue accessible* par la situation topique. Pour mieux comprendre cette hypothèse, considérons tout d'abord l'analyse que Recanati (2004) offre de la description définie *le meurtrier* apparaissant dans l'énoncé (20), énoncé prononcé par un locuteur découvrant le corps horriblement mutilé de Smith :

(20) Le meurtrier est fou !

Comme le souligne Recanati, la situation  $s_1$  à laquelle réfère le locuteur de (20) est une situation comprenant uniquement le cadavre mutilé de Smith. En d'autres termes,  $s_1$  ne contient pas le référent de la description définie *le meurtrier*. Cependant, cette situation topique  $s_1$  donne elle-même accès à une seconde situation  $s_2$ , qui précède temporellement  $s_1$  et en est la cause, à savoir une situation où Smith est

tué et mutilé par le meurtrier. Ou pour le dire plus précisément,  $s_1$  a pour extension une situation  $s_3$  qui contient, outre  $s_1$ , la situation  $s_2$ , d'où le fait que  $s_1$  donne accès à  $s_2$ . Or c'est précisément dans cette situation  $s_2$  que le référent de la description définie *le meurtrier* peut être trouvé. De même, l'OID en (5c), correspondant au match qui a été joué par les participants, n'est pas pronominalisable, car il ne figure pas directement dans la situation topique  $s_1$  par rapport à laquelle le verbe *gagner* est évalué. Le match n'est pas strictement parlant un topique discursif, l'énoncé n'est pas prononcé *à propos* du match, et le match ne peut donc être considéré comme un paramètre d'évaluation. Cependant, la situation  $s_1$  fait elle-même partie d'une situation  $s_2$  plus large contenant non seulement les protagonistes qui ont gagné mais également le match. En d'autres termes,  $s_1$  donne accès à une seconde situation  $s_2$  qui contient cette fois l'entité à laquelle correspond l'OID. D'où le fait que l'OID puisse être restitué au niveau de la proposition austinienne, c'est-à-dire dans le contenu linguistique complet de l'énoncé, mais qu'il ne soit pas pronominalisable.

Dans quelle mesure cette analyse permet-elle de rendre compte des propriétés respectives des OIDs pronominalisables et des OIDs non pronominalisables ? Comme nous l'avons vu précédemment, une première différence entre ces deux types d'OIDs concerne leur capacité à être topicalisés, puisque les OIDs pronominalisables sont topicalisables tandis que les OIDs non pronominalisables ne le sont pas. Selon l'analyse pragmatique esquissée ci-dessus, un OID est pronominalisable si et seulement s'il figure dans la situation par rapport à laquelle le verbe est évalué. Mais dire que l'entité correspondant à l'OID est présente dans la situation d'évaluation, c'est dire qu'elle est représentée comme une entité autonome, directement accessible, au regard de laquelle est évalué le verbe fourni linguistiquement. Au contraire, dire que l'entité à laquelle correspond l'OID n'est pas présente dans la situation d'évaluation, c'est dire que l'énoncé n'est pas stricto sensu *à propos* d'elle, que le verbe n'est pas interprété au regard de cette entité, et qu'elle n'est donc pas directement représentée comme une entité autonome lorsque l'énoncé est prononcé. Or topicaliser un constituant de sens, c'est avant tout le rendre explicite ; c'est présupposer qu'il peut être aisément représenté comme une entité autonome dans le contexte en jeu. Dès lors, le contraste entre OIDs pronominalisables et OIDs non pronominalisables n'est pas surprenant : les OIDs pronominalisables correspondent à des entités qui peuvent être rendues explicites par une expression topique précisément parce qu'elles sont directement accessibles et représentées comme des entités autonomes. À l'inverse, c'est parce qu'ils correspondent à des entités qui ne sont pas directement accessibles, ne sont pas représentées en tant que telles comme des entités autonomes, que les OIDs non

pronominalisables ne peuvent être explicités par une expression placée à l'orée de la proposition en position de topique discursif. L'hypothèse pragmatique permet donc d'expliquer le contraste de manière tout aussi plausible que l'hypothèse syntaxique, quoique d'une manière différente : selon l'hypothèse syntaxique, un OID est topicalisable s'il est syntaxiquement réalisé comme un pronom défini. Selon l'hypothèse pragmatique, un OID est topicalisable s'il correspond à une entité qui est présente dans la situation topique par rapport à laquelle est évalué le verbe, et seulement dans ce cas.

Qu'en est-il à présent du contraste entre les deux types d'OIDS lorsqu'ils apparaissent dans la construction causative en *faire* ? L'hypothèse pragmatique peut-elle également en rendre compte ? Nous avons vu en effet qu'au sein de cette structure, lorsque le verbe à l'infinitif met en jeu un OID pronominalisable, le sujet sémantique du verbe doit être exprimé au Datif, tandis qu'il est exprimé à l'Accusatif lorsque le verbe reçoit un OID non pronominalisable. Comme indiqué dans la section quatre, ce test est traditionnellement utilisé pour déterminer si un verbe est syntaxiquement transitif ou intransitif, c'est-à-dire s'il comprend ou non un complément d'objet direct réalisé syntaxiquement. En effet, nous avons vu que lorsque le verbe à l'infinitif est suivi d'un complément d'objet direct, le sujet du verbe est exprimé au Datif, tandis que lorsque le verbe à l'infinitif n'admet pas de complément d'objet direct, le sujet est à l'Accusatif. Il est donc traditionnellement inféré que la présence d'un complément d'objet direct est non seulement suffisante mais nécessaire pour que le sujet soit au Datif. Nous avons vu que c'est notamment le raisonnement sous-jacent adopté par Abeillé *et al.* (2008) pour apporter une preuve supplémentaire du fait que les OIDS pronominalisables coréférant avec un topique explicite sont réalisés syntaxiquement. Cependant, *stricto sensu*, ces données montrent uniquement que si le verbe reçoit un complément d'objet direct, le sujet du verbe à l'infinitif est au Datif. À l'inverse, elles ne prouvent pas que si le sujet du verbe infinitif est au Datif, c'est que le verbe reçoit nécessairement un complément d'objet direct. En d'autres termes, ces données montrent que la présence d'un complément d'objet direct est une condition suffisante pour que le sujet soit au Datif, mais non une condition nécessaire. Il se pourrait que d'autres facteurs que la présence d'un complément d'objet direct puissent également déclencher la mise au Datif du sujet.

De fait, une autre possibilité serait que le sujet du verbe à l'infinitif est mis au Datif si et seulement si l'argument objet est représenté conceptuellement comme une entité autonome. Cette hypothèse rend parfaitement compte des données en (16) et (17). En effet, en (16), l'argument objet du verbe est réalisé syntaxiquement sous forme de

complément d'objet direct et est donc *a fortiori* représenté conceptuellement, d'où le fait que le sujet de l'infinitif soit au Datif. Au contraire, en (17), le verbe à l'infinitif *dormir* ne met pas en jeu d'argument objet sur un plan conceptuel et reçoit donc un sujet à l'Accusatif. Ainsi, cette nouvelle analyse conceptuelle du test de la construction causative en *faire* prédit, tout comme l'analyse syntaxique du test, que le verbe à l'infinitif doit prendre un sujet au Datif lorsque le verbe reçoit un argument objet réalisé syntaxiquement sous forme de complément d'objet direct. Mais elle diffère de l'analyse syntaxique en ce qu'elle laisse ouverte la possibilité que le sujet soit au Datif sans que le verbe reçoive de complément d'objet direct sur un plan syntaxique. Selon l'analyse conceptuelle, le verbe à l'infinitif peut prendre un sujet au Datif simplement s'il est interprété avec un argument objet conceptuellement distinct.

À partir de cette nouvelle lecture du test de la construction causative en *faire*, peut-on rendre compte du comportement des OIDs si l'on adopte une approche pragmatique de ces constituants telle qu'esquissée plus haut ? Nous avons vu que dans la construction causative en *faire*, les OIDs pronominalisables forcent le sujet du verbe à l'infinitif à être exprimé au Datif tandis que les OIDs non pronominalisables requièrent un sujet à l'Accusatif. Selon l'analyse conceptuelle de la construction causative en *faire*, ces données signifient que les OIDs pronominalisables ne sont pas nécessairement réalisés syntaxiquement mais correspondent néanmoins à des entités qui sont nécessairement représentées conceptuellement comme des entités autonomes, tandis que les OIDs non pronominalisables ne sont pas représentés comme tels et ne sont donc *a fortiori* pas réalisés syntaxiquement. Or ces données s'avèrent parfaitement cohérentes avec l'hypothèse pragmatique selon laquelle OIDs pronominalisables et OIDs non pronominalisables diffèrent essentiellement par le fait que les uns sont inclus dans la situation d'évaluation tandis que les seconds en sont absents. En effet, si les OIDs pronominalisables sont présents dans la situation d'évaluation, cela revient à dire qu'ils sont représentés comme des entités autonomes, directement accessibles ; d'où le fait qu'ils forcent le sujet à être exprimé au Datif dans la construction causative en *faire*. Au contraire, les OIDs non pronominalisables ne figurant pas dans la situation d'évaluation, ils ne sont pas représentés comme des entités distinctes et autonomes et requièrent donc un sujet à l'Accusatif.

Ainsi, tout comme l'analyse syntaxique, l'approche pragmatique esquissée ici apparaît en mesure de rendre compte des caractéristiques respectives des OIDs pronominalisables et des OIDs non pronominalisables. En outre, cette analyse est cohérente avec l'analyse initiale de Lambrecht et Lemoine (2005), dans laquelle les OIDs

pronominalisables étaient décrits comme des OIDs 'topicaux' et les OIDs pronominalisables comme des OIDs 'induits par un frame'. En effet, la situation d'évaluation, également appelée situation topique, correspond à l'ensemble des éléments à *propos desquels l'énoncé est formulé*, ou en d'autres termes l'ensemble des *topiques discursifs*. Ainsi, dire que les OIDs pronominalisables correspondent à des entités présentes dans la situation d'évaluation, c'est bien dire que ceux-ci correspondent à des topiques discursifs, qu'ils sont des OIDs 'topicaux'. De même, dire que les OIDs non pronominalisables correspondent à des entités qui ne figurent pas directement dans la situation d'évaluation mais dans une autre situation *rendue accessible par la situation d'évaluation*, c'est admettre qu'ils ne correspondent pas à des topiques discursifs mais sont *inférés* à partir des informations sémantiques disponibles, informations qui permettent de mettre en place un vaste scénario – ou *frame* – dont fait partie l'entité à laquelle correspond l'OID.

## **6. Pourquoi préférer l'hypothèse pragmatique ?**

Deux raisons me semblent justifier de retenir *in fine* l'analyse pragmatique plutôt que l'analyse syntaxique. Tout d'abord, l'analyse pragmatique me semble préférable en ce que, contrairement à l'analyse syntaxique, elle offre une analyse unifiée des OIDs. En effet, selon l'analyse pragmatique, tout OID est identifié par son appartenance à une situation donnée, qu'il soit pronominalisable ou non. Les différences entre OIDs pronominalisables et OIDs non pronominalisables s'expliquent ensuite par le type de situations dans lesquelles ils apparaissent respectivement, les OIDs pronominalisables appartenant à la situation topique, tandis que les OIDs non pronominalisables figurent uniquement dans une situation rendue accessible par la situation topique. Au contraire, si l'analyse syntaxique rend compte adéquatement des différences entre OIDs pronominalisables et OIDs non pronominalisables, elle postule une hétérogénéité fondamentale entre les modes d'apparition respectifs des OIDs pronominalisables et des OIDs non pronominalisables, puisque les premiers sont censés être déterminés syntaxiquement, tandis que les seconds apparaîtraient selon un mécanisme distinct, non syntaxique, mécanisme qui reste en outre encore à déterminer. Or ce caractère cohérent et unifié de l'analyse pragmatique me semble être un atout, car si l'on souhaite une analyse qui soit en mesure de rendre compte des différences entre OIDs pronominalisables et OIDs non pronominalisables, les similitudes entre ces deux types de constituants sont également évidentes et méritent d'être prises en compte.

Le second argument en faveur de l'analyse pragmatique repose sur des considérations d'économie et peut être dans une certaine mesure

associé au principe du rasoir d'Occam modifié tel que formulé par Grice (1978). En effet, selon Grice, s'il est possible d'expliquer l'apparition d'un sens spécifique pour un item lexical donné par des moyens pragmatiques, c'est-à-dire en postulant un unique noyau sémantique pour cet item lexical puis un apport pragmatique permettant de dériver le sens second, cette solution est préférable au fait de postuler une multiplicité de sens lexicaux distincts, et ce, pour des raisons d'économie, afin de limiter le matériel linguistique censé être encodé dans notre lexique et donc stocké dans notre mémoire. Or si nous revenons à la question des OIDs, il s'agit bien de choisir entre une première analyse postulant la réalisation syntaxique de l'un des deux types d'OIDs, et une seconde analyse décrivant les deux types d'OIDs comme des constituants de signification identifiés pragmatiquement. En d'autres termes, il s'agit de choisir entre une analyse qui postule l'existence d'un matériau linguistique – ou plus précisément syntaxique – donné et une analyse pragmatique qui en fait l'économie. Toutes choses étant égales, c'est-à-dire en l'absence d'arguments décisifs en faveur de l'analyse syntaxique, la logique d'économie qui sous-tend le rasoir modifié d'Occam requiert donc de privilégier l'analyse pragmatique des OIDs.

C'est ainsi par une approche pragmatique, fondée sur le postulat d'une multiplicité des niveaux de contenus communiqués, que cet article explique la complexité sémantique induite par les OIDs et l'écart avec la simplicité apparente de la phrase : selon cette analyse, les OIDs sont identifiés par leur appartenance à des contextes restreints assimilables à des situations, et diffèrent simplement par le type de situation dans lequel ils apparaissent.

## Références

- Abeillé, A., Godard, D. & Sabio, F. (2008) « Two types of NP preposing », in S. Müller (ed.), *Proceedings of the HPSG 08 conference*, Stanford, CLSI, p. 306-324.
- Fillmore, C. J. (1982) « Frame semantics », in The Linguistic Society of Korea (ed.), *Linguistics in the Morning Calm*, Seoul, Hanshin, p. 111-137.
- Grice, H. P. (1978) « Further notes on logic and conversation », in P. Cole (ed.), *Syntax and Semantics 9: Pragmatics*, New York, Academic Press, p. 113-127.
- Lambrecht, K. & Lemoine, K. (2005) « Definite null objects in (spoken) French. A construction-grammar account », in M. Fried et H. Boas (eds.), *Proceedings of the First International Construction-Grammar Conference*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, p. 13-55.
- Noailly, M. (1997) « Les mystères de la transitivité invisible », *Langages*, n° 127, p. 96-109.
- Recanati, F. (2004) *Literal Meaning*, Cambridge, Cambridge University Press.